

# ACCOMPAGNER DES COLLECTIFS D'HABITANT.E.S VERS LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR

*Faire émerger et animer des actions collectives à visée émancipatrice (FAVE)*

**Le développement du pouvoir d'agir : de quoi parle-t-on ?** Concept au cœur de nos pratiques sociales, le développement du pouvoir d'agir est une notion qui demande à être mieux appréhendée, à la fois dans ses aspects théoriques et son application opérationnelle.

**Le développement du pouvoir d'agir : comment l'accompagne-t-on ?** La découverte de nouveaux modes d'intervention et l'appropriation de repères clés permettront de conscientiser cette approche et d'accompagner l'évolution de nos postures professionnelles.

## PUBLIC

Tous.toutes salarié.e.s et administrateur.trice.s de centre social

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

- Acquérir les fondements du pouvoir d'agir et les fondements de l'action collective à visée émancipatrice
- Développer et enrichir sa posture d'animateur.trice d'actions collectives
- S'approprier de nouveaux outils de méthodes de participation et de mobilisation actives

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation-action qui s'appuie sur les expériences et les projets des participant.e.s. Apports théoriques, études de cas. Méthodes pédagogiques mobilisant à la fois le corps, l'imagination et l'intellect

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Bilan oral, évaluation de satisfaction à chaud, évaluation des compétences à chaud  
Évaluation à froid envoyée au participant et à la structure 90 jours après la formation

## FORMATEUR & FORMATRICES

Véronique MAGOT-ESTEVE, directrice centre social réseau UCS13, Catherine MILLELIRI, chargée de mission RH & formation UCS13, Joseph RICHARD-COCHET, délégué UCS13

## ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes porteur d'un handicap et que vous souhaitez aménager la formation pour y participer dans les meilleures conditions, contactez-nous afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés.

**DURÉE : 4 jours / 28 heures**  
9h à 12h30 – 13h30 à 17h

## DATES ET LIEU :

5 et 6 mai & 2 et 3 juin 2022

Formation en résidentiel (lieu communiqué ultérieurement)

## TARIF PAR PARTICIPANT.E :

Salarié.e adhérent.e : 1 000 €

Bénévole adhérent.e : gratuit

Non adhérent.e : nous contacter

## CONTENU

### Jour 1 : Le processus « de l'action collective à visée émancipatrice »

- L'épanouissement, l'émancipation, le pouvoir d'agir : définitions, éléments de repères
- Présentation et explication du processus « de l'action collective à visée émancipatrice »
- Définition de la Situation Problème, atelier, restitution
- Les grands principes de l'écoute

### Jour 2 : La phase d'écoute : Écouter pour repérer les situations problèmes

- Le mandat : définition, éléments de repères
- L'écoute large, l'écoute orientée
- Quelques éléments de posture pour l'animateur.trice
- L'écoute active - Foire aux questions
- Préparation de l'expérimentation pendant l'intersession

### Jour 3 : La phase du groupe : Accompagner un groupe dans l'analyse d'une situation et de son contexte et dans la définition d'une stratégie d'action

- Retour sur les travaux de l'intersession
- L'animation d'une réunion
- La conscientisation, éléments de repères
- Le rôle de l'animateur.trice, les postures professionnelles tout au long du processus
- Réalisation d'une fiche projet par centre

### Jour 4 : La phase d'action dans l'espace public : Définition et organisation d'une action collective dans l'espace public

- La préparation de la présentation du processus
- Tactique et stratégie, définitions, exercice
- Repères pour l'animation du groupe
- La célébration
- L'évaluation du processus

Formation gérée par l'UCS13

Contact : Shéhérazade

sheherazade.boukhenifra@ucs13.fr

04 96 11 53 60 – 06 42 45 71 24

**Je m'inscris**